

23 juin 1990, Québec

Conférence de presse à la suite du rejet de l'Accord du Lac Meech

M. Bourassa: Avant de répondre à vos questions, vous me permettez de m'adresser à la population.

Mes chers compatriotes, nous sommes à un moment critique de notre histoire. La décision de rejeter l'accord du lac Meech remet en cause notre avenir politique. Pourquoi nous en sommes là? Il y a lieu de traiter, durant quelques secondes, des événements de la dernière décennie. On sait que, le 20 mai 1980, les Québécois ont voté pour que le Québec reste au sein de la Fédération canadienne. Ce référendum se trouvait à suivre 20 années de progrès très importants. On sait encore que, il y a 30 ans hier, débutait la Révolution tranquille où le Québec a pu s'affirmer sur le plan social, culturel et économique. Après le référendum, le gouvernement qui a précédé le nôtre, comme je le mentionnais hier, a fait des efforts importants pour réintégrer la constitution. En 1985, de manière à pouvoir régler de façon définitive cette question constitutionnelle, du moins dans cette étape pour réintégrer le Québec, nous posons cinq conditions, ni plus, ni moins, sans aucune arrière-pensée de marchandage. Comme le disait fort opportunément hier le chef de l'Opposition, le gouvernement du Québec et son chef se trouvaient à prendre un risque avec l'histoire. Ils prenaient le risque, comme je l'ai déjà dit il y a quelques mois, d'être accusés de complaisance vis-à-vis de la réintégration du Québec au sein du Canada. Nous avons pris ce risque parce que nous croyions qu'il était essentiel pour le Québec de retrouver la stabilité politique.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Parizeau de la manifestation de solidarité dont il a fait preuve hier soir. Le Québec est toujours plus fort quand il est uni. Cette volonté de réintégrer la famille canadienne s'est donc faite dans la modération. Si nous avons été modérés, c'est que nous voulions réussir, mais en même temps cette modération se trouvait à être un test pour la volonté du Canada anglais de comprendre le Québec. Donc, durant trois ans, nous avons fait preuve de patience, d'ouverture. En juin 1987, l'entente a été ratifiée une première fois. Elle avait été ratifiée précédemment, sur le plan des principes, en avril 1987. Il y a deux semaines, une autre fois, elle était acceptée. Nous avons même agréé à une deuxième ronde de négociations, à la préparation d'une deuxième ronde de négociations. Dans tout cela, il ne faut pas oublier qu'en août 1986, tous les premiers ministres étaient d'accord pour accorder la priorité à la question québécoise.

Two weeks later, two premiers were unable to respect their signature. Premier Filmon, because of the question we ail know, the obstruction by one Member, and Premier Wells who decided not to respect his signature. I was surprised and very disappointed. Mr. Wells is considered as a man of principles. But how could you conciliate his principles with the fact that he is refusing to respect his signature? He criticized strongly the Prime Minister for his actions during the Conference and after. But in not respecting his signature, he has no lessons to give on the grounds of principles to the Prime Minister.

À cet égard, on accuse également le premier ministre du Canada d'avoir utilisé toutes sortes de tactiques de manière à réussir dans cette réintégration du Québec. J'ai été témoin des efforts du premier ministre du Canada durant une semaine complète, des dizaines et des

dizaines d'heures qu'il a consacrées à convaincre l'ensemble des collègues d'accepter l'accord du lac Meech. Il n'a pas fait comme certains de ses prédécesseurs qui ont réussi un accord constitutionnel en écartant le Québec. Ce sont ces mêmes personnes qui, hier, critiquaient le premier ministre du Canada. La politique, parfois, peut être très bizarre et, en l'occurrence, ingrate pour le chef du gouvernement canadien.

À propos de manipulations, c'est curieux que personne n'ait signalé cette probabilité ou cette hypothèse, dans le cas des Amérindiens; personne, notamment, au Canada anglais. Pourtant, on sait fort bien qu'en tuant l'accord du lac Meech, on se trouvait à retarder la solution du problème des autochtones.

Ceci m'amène à exprimer et à vous faire connaître les décisions de mon gouvernement à la suite de cet échec. S'il y a une chose qu'on peut conclure de ces négociations, c'est que le processus de révision constitutionnelle existant au Canada est discrédité. Le gouvernement du Québec n'accepte pas de retourner à la table de négociation sur le plan constitutionnel. Pas question de discuter de la réforme du Sénat, pas question de discuter de la clause Canada et, malheureusement, pas question de discuter également de la réforme constitutionnelle qui pourrait impliquer les Amérindiens.

Comment voulez-vous que j'accepte de retourner à la table constitutionnelle, alors que j'ai refusé de le faire en 1986 avant le début des négociations sur l'accord du lac Meech? Comment pourrais-je y retourner maintenant que les accords ont été rejetés, après avoir été ratifiés? En outre, c'est la position de mon gouvernement de négocier dorénavant à deux et non à onze, de négocier avec le gouvernement canadien qui représente l'ensemble de la population du Canada; négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Il va de soi que nous aurons des négociations avec d'autres provinces sur une base bilatérale. Il va de soi également que nous pourrions décider de participer à certaines conférences où l'intérêt du Québec est en cause, mais jamais sur le plan constitutionnel. Dans le contexte actuel, j'ai décidé de ne pas participer à la conférence qui se tiendra à Winnipeg au mois d'août et qui réunit chaque année les premiers ministres des provinces.

Avec le rejet de l'accord du lac Meech, le programme du Parti libéral du Québec a en même temps été rejeté. Il nous faut un nouveau programme et c'est normal que nous prenions le temps de discuter avec les militants du Parti libéral, d'être à l'écoute également de représentations qui pourraient être faites par différents groupes de la population, dans des forums qui restent à être déterminés. Entre-temps, le gouvernement du Québec a l'intention d'activer certains dossiers sur le plan administratif qui sont importants pour le Québec. Je pense notamment à la question de l'immigration. Nous sommes très près d'une entente. On sait comment il est vital pour l'avenir culturel du Québec de pouvoir, dans le secteur de l'immigration, avoir des pouvoirs additionnels qui nous permettent de consolider notre sécurité dans le domaine des communications, dans le domaine de la main-d'œuvre.

Chers amis, en terminant, je puis vous dire que dans toutes ces décisions et dans celles à venir c'est l'intérêt supérieur du Québec qui sera le facteur déterminant. Et, à cet égard, dans toutes ces décisions nous tiendrons compte de la dimension économique. À quatre reprises, les Québécois m'ont élu comme leur premier ministre. L'une des principales raisons, je le dis

humblement, c'est la priorité que j'ai toujours accordée au renforcement de l'économie du Québec; que la force du Québec, pour moi, commence toujours par sa force économique. Et nous avons plusieurs atouts à cet égard. Il faudra donc que dans ces décisions importantes pour notre avenir la dimension économique soit primordiale. Il faudra également tenir compte du dynamisme de nos communautés culturelles, du rôle historique et irremplaçable au Québec de la communauté anglophone, de même que de l'aide que nous pouvons apporter aux communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Dans la préparation de son avenir, le Québec dispose d'atouts très importants, et, dans cette préparation qui sera l'une de nos principales priorités dans les mois à venir, nous avons ces atouts liés à une qualité exceptionnelle de notre main-d'œuvre, liés au dynamisme de nos entrepreneurs, à l'ampleur de nos ressources naturelles et à la position exceptionnellement stratégique du Québec sur le plan géographique, au Canada et en Amérique du Nord. Bref, le Québec a la liberté de ses choix. Mais il doit faire son choix dans le réalisme, dans le calme et dans la lucidité. Quant à moi, je puis vous assurer que mon seul guide sera l'intérêt supérieur du peuple québécois. Je vous remercie.

Des voix: Bravo! Bravo !

M. Girard: M. le premier ministre, d'abord vous me permettrez de souhaiter la bienvenue à une de nos conférences de presse à tous vos ministres et à tous vos députés. Maintenant, j'espère qu'ils ne vous applaudiront pas à chacune de vos réponses comme ils viennent de le faire il y a quelques secondes, parce que, autrement, ce sera une séance d'applaudissements et non pas une séance de questions-réponses...

M. Bourassa: Mais ils ont coutume de vous écouter.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Girard: Alors, vous voyez, il n'y a pas de différence avec l'Assemblée nationale. M. le premier ministre, hier, vous avez eu une phrase que je ne voudrais pas décoder, parce que souvent, vous dites que les journalistes décodent une expression que vous lancez ici et là, un mot, une phrase. Alors, vous avez dit hier que « le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement. » Qu'est-ce que vous vouliez dire par cette phrase?

M. Bourassa: Je crois, M. Girard, que j'ai explicité dans les propos que le viens de tenir que le Québec possède des atouts – j'ai élaboré sur quelques-uns d'entre eux – et que le Québec doit décider, à la lumière de l'intérêt des Québécois, dans le réalisme et le calme. J'ai dit tantôt que le programme constitutionnel du Parti libéral avait été rejeté, donc qu'il fallait le remplacer, qu'on ne peut pas le remplacer en improvisant durant quelques jours. Il faut réfléchir, il faut discuter, il faut écouter la population – il y a plusieurs propositions qui ont été faites – et, le moment venu, nous aurons un nouveau programme constitutionnel et nous aviserons par la suite. Mais ce que je veux vous dire, c'est que le Québec est une société qui peut regarder l'avenir avec confiance.

M. Girard: Est-ce que ça veut dire que c'est une société qui pourrait réaliser sa souveraineté, faire marche seule, si le Canada anglais ne change pas d'attitude?

M. Bourassa: Le programme constitutionnel du Parti libéral est en train d'être élaboré. Et lorsque les membres auront été consultés, lorsqu'il y aura également des propositions qui pourront être faites – d'ailleurs, c'est quand même une question qui met en cause l'avenir même du Québec – à ce moment-là on pourra faire part de ce programme. Je ne peux pas présumer ou préjuger d'avance quelles seront les conclusions de la population ou de mon parti.

M. Girard: M. le premier ministre, j'avais une autre question. Il y a plusieurs mois, vous avez mentionné, à quelques reprises, que vous aviez une stratégie pour l'après-Meech, si jamais, par hypothèse, disait-on à ce moment-là, Meech échouait. Meech est mort. Quelle est la stratégie à laquelle vous faisiez allusion à ce moment-là et sur laquelle vous n'avez jamais voulu élaborer parce que, disiez-vous, c'était une hypothèse que la mort de Meech?

M. Bourassa: Je dois vous dire que je me pose des questions sur votre degré d'attention quand j'ai parlé tantôt. J'ai dit que, sur le plan constitutionnel, il y aurait une décision en temps opportun, et j'ai également admis qu'on puisse avoir des discussions au cours des prochains mois dans d'autres forums, mais que des gestes politiques pouvaient être annoncés. Et j'ai annoncé des gestes politiques, il me semble, tantôt, d'une façon très claire: que dorénavant nous allons discuter à deux et non à onze; que nous n'avons pas l'intention de retourner à la table constitutionnelle pour parler du Sénat ou de la clause Canada; qu'il y a des dossiers qui nous intéressent sur le plan administratif qui sont prioritaires, comme l'immigration, la main-d'œuvre, les communications. Voilà des décisions d'ordre politique qui sont importantes pour l'ensemble des Québécois. M. Bédard.

M. Girard: J'avais compris...

Une voix: M. Girard, il y a plusieurs personnes qui veulent poser des questions. Est-ce que je pourrais vous demander ...

M. Girard. Je pensais que J'avais droit à trois questions.

Une voix: Je demanderais à tout le monde de se limiter autant que possible à une question, et à une rapide sous-question, si nécessaire. M. Bédard.

M. Bédard: Oui, d'accord. J'aurais deux questions, M. Bourassa. Une première question: M. Parizeau a dit, hier: « Mon premier ministre je vous tends la main ». Il a évoqué encore une fois cette idée d'états généraux ou d'une forme d'états généraux. Qu'est-ce que vous pensez, aujourd'hui, de cette idée-là? Allez-vous faire quelque chose, allez-vous faire une proposition, allez-vous rencontrer M. Parizeau, ou...?

M. Bourassa: S'il est intéressé à me rencontrer je n'ai aucune objection, et je crois qu'il en a exprimé le souhait. Mais, c'est une question que je devrai discuter avec mes collègues du caucus et mes collègues du Conseil des ministres, et examiner exactement quelles sont les modalités qui sont proposées.

M. Bédard: Mais vous personnellement, c'est une idée qui vous sourit?

M. Bourassa: Nous voulons opter pour une formule qui puisse donner des résultats concrets et nous voulons examiner et prendre le temps d'examiner... D'ailleurs, M. Parizeau parlait de l'automne pour qu'on puisse aborder cette question-là. Alors ça nous donne quelques semaines ou quelques mois pour en examiner toutes les implications et les conséquences. Mais ce que je puis vous dire, c'est que, sur le plan des principes, nous n'avons pas d'objection, outre la discussion qui aura lieu au sein du Parti libéral, nous n'avons pas d'objection, loin de là, à ce que, dans d'autres forums, on travaille également à préparer l'avenir du Québec.

M. Bédard: C'est parce que vous avez dit tantôt: Il nous faudra consulter la population, là. Et j'ai accroché sur ces mots là...

M. Bourassa: Non, non, ce que je veux dire, c'est que...

M. Bédard: ...ça voulait dire quoi exactement?

M. Bourassa: ...la population peut s'exprimer par différents représentants à l'occasion de commissions parlementaires ou de commissions itinérantes. C'est dans ce contexte-là. C'est déjà arrivé dans le passé. Mais le Parti libéral doit remplacer son programme. Parallèlement à ça, on peut examiner d'autres formules où des représentants de groupes ou de la population pourront faire valoir leur point de vue. Ça inclut évidemment les députés.

M. Bédard: Ma deuxième question, M. le premier ministre: Est-ce que vous pouvez me dessiner le plus précisément possible ce que ça veut dire une négociation d'un à un? Ça veut dire quoi? Qu'est-ce que le Québec peut négocier avec Ottawa qui aurait, je suppose, la légitimité de le faire au nom du reste du Canada? Qu'est-ce qu'on peut négocier? Et qu'est-ce que vous voulez négocier?

M. Bourassa: Il ne s'agit pas de négociation constitutionnelle. Évidemment, selon le processus actuel, la négociation constitutionnelle selon la formule de 1982 est une négociation qui doit se faire à 11. Or, on a la preuve maintenant que cette négociation-là ne peut pas fonctionner. La meilleure façon de vous répondre, c'est de vous donner des exemples concrets. On est sur le point, actuellement, comme je le disais tantôt, de conclure une entente avec le gouvernement fédéral sur l'immigration. Elle ne sera pas constitutionnalisée, mais elle permettra au Québec d'avoir des pouvoirs, de nouveaux pouvoirs sur la sélection exclusive des immigrants, sur l'intégration des immigrants, non seulement sur le plan culturel, mais sur le plan économique.

C'est fondamental pour nous, les Québécois francophones en Amérique du Nord. Alors que nous voulons garder notre poids démographique, notre poids politique – on prévoit que nous serons, 7 000 000 l'an prochain – l'apport de l'immigration à cet égard-là est irremplaçable. Or, si nous pouvons avoir ces pouvoirs pour avoir une immigration qui tienne compte du caractère distinct du Québec, je crois que c'est un atout qui, comme je vous le disais, consolide notre sécurité culturelle. M. Lessard.

M. Bédard: Mais ça aurait pu se faire en tout autre temps. C'est le statu quo, finalement, de ce côté-là.

M. Bourassa: Je veux dire, il y a des...

M. Bédard: C'est la situation ante qui reste, qui demeure.

M. Bourassa: Sur la question des dossiers comme tels, les communications, des négociations ont été amorcées; et sur la question de la main-d'œuvre, par exemple. C'est des dossiers qui sont quand même importants et que le Québec a avantage à régler le plus rapidement possible. Depuis trois ans, le Québec a dû mettre un temps important et considérable même. Depuis cinq ans, les Québécois, les hauts fonctionnaires québécois, ceux qui ont la responsabilité de ces dossiers ont circulé dans tout le Canada pour faire aboutir l'accord du lac Meech. Maintenant, tout sera concentré sur des dossiers concrets et avec des résultats immédiats. M. Lessard.

M. Lessard: Il y a quelques jours, au Connecticut, vous étiez l'un de ceux, M. le premier ministre, qui soulignaient les conséquences néfastes du point de vue économique d'une non-ratification de Meech. Vous étiez même d'accord avec un dirigeant d'entreprise, M. Nickerson, qui parlait d'une augmentation du chômage, d'une augmentation du déficit. J'aimerais vous entendre aujourd'hui là-dessus. Est-ce que les conséquences vont être assez pénibles?

M. Bourassa: Pour l'instant, on ne peut que spéculer, et je crois que j'ai été très clair dans les propos que je viens de tenir que, sous ma direction, jamais le gouvernement ne va prendre des risques avec la sécurité économique des Québécois. Je pense notamment aux jeunes. Le chômage des jeunes est encore très élevé. Je ne veux pas qu'on connaisse au Québec, dans les prochaines années, ce qu'on a connu au début de la décennie ou à la fin de la dernière décennie, alors que des dizaines et des dizaines de milliers de jeunes francophones ont dû quitter le Québec pour travailler. Ils se retrouvent aujourd'hui à Toronto, notamment, ou dans le sud de l'Ontario, dans un environnement qui n'est pas nécessairement francophone, qui ne leur permet pas de rester des francophones dans la pratique. Alors, ce que je vous dis, et votre question me permet de le réitérer avec la plus grande force, les Québécois me connaissent à cet égard, ils savent comment, pour moi, la force économique est irremplaçable, est la première des forces. Alors, il n'y a aucune décision qui sera prise qui pourrait comporter pour les Québécois des risques pour leur avenir ou leur sécurité économique.

M. Lessard: Mais dans quelle mesure l'incertitude politique, pouvez-vous affirmer qu'elle ne se transférera pas au niveau économique?

M. Bourassa: Tout cela est intangible, mais je m'efforce, depuis que je suis en politique et depuis cinq ans de faire moi-même la promotion économique avec mes collègues, de me rendre moi-même dans différents pays, les pays potentiels intéressants sur le plan des investissements. Je vous disais tantôt tous les atouts que nous avons pour rester dans le monde... Quelles que soient les décisions qui seront prises sur notre avenir politique, je veux que le Québec demeure l'un des meilleurs endroits pour investir. Nous avons à cet égard des données concrètes très encourageantes pour cette année. Nous sommes nettement au-

dessus de la moyenne canadienne pour attirer des investissements. Et je veux que le Québec garde ce pouvoir d'attraction pour les investisseurs, et je crois qu'on peut assurer les investisseurs étrangers qu'avec mon gouvernement ils peuvent investir au Québec en toute sécurité. M. Descôteaux?

M. Descôteaux: Oui. Vous avez rencontré votre caucus assez longuement tout à l'heure. On sait que, à l'intérieur de vos 92 députés, on retrouve des gens de toutes tendances: certains qui sont quasi souverainistes, d'autres qui sont très fédéralistes. J'aimerais savoir si, dans la démarche de redéfinition d'un programme constitutionnel pour le Parti libéral, vous éliminez deux options, soit celle de la souveraineté, ou si vous y êtes ouvert, et si vous éliminez la solution du fédéralisme tel qu'on le connaît à l'heure actuelle.

M. Bourassa: Bien, je crois que J'ai donné tantôt les paramètres, pour répondre à votre question. J'ai dit que les décisions qui seront prises devront tenir compte de l'impact économique. Les décisions devront tenir compte également des minorités francophones à l'extérieur, des minorités culturelles au Québec, du rôle historique de la minorité anglophone. Les décisions qui seront prises devront tenir compte de notre géographie. Je vous le répète constamment: Chaque État doit avoir la politique de sa géographie.

Nous avons des partenaires et nous avons des liens très amicaux avec nos partenaires. Je rencontrerai M. Peterson au début de la semaine prochaine, comme je l'ai fait à de très nombreuses reprises. Alors, ce sont les paramètres – vous connaissez l'expression, je l'ai utilisée – les paramètres qui doivent guider, du moins à l'intérieur de mon parti, ceux qui recherchent une solution.

M. Bourassa: Tout cela est intangible, mais je m'efforce, depuis que suis en politique et depuis cinq ans, de faire moi-même la promotion.

M. Descôteaux: Mais le fédéralisme, celui qu'on connaît aujourd'hui, celui que défendra à partir de ce soir Jean Chrétien au nom des libéraux canadiens, est ce que vous êtes prêt encore à l'accepter ou si c'est fini à tout jamais?

M. Bourassa: Attendons de voir d'abord si M. Chrétien va être élu...

M. Descôteaux: Vous en doutez?

M. Bourassa: C'est vraisemblable, d'accord. Mais je dois vous dire que M. Chrétien, sur la question de l'accord du lac Meech, ne s'est pas prononcé. Donc, je ne peux pas dire s'il est pour ce que j'appellerais, avec tout le respect que je lui dois et ceux qui ont œuvré avec lui, le fédéralisme archaïque. Nous sommes en 1990. Il est important, à l'aube de l'an 2000, que nous puissions tenir compte des nouveaux défis et tenir compte évidemment des priorités du Québec et de la confiance des Québécois dans leur avenir. M. Forgues.

M. Forgues: M. le premier ministre, il y a quelques mois, en Europe, vous évoquiez la possibilité d'une superstructure. Le 9 juin, vous disiez que les Québécois avaient retrouvé un vrai pays, et tout à l'heure, dans votre déclaration, vous présentiez le premier ministre de Terre-Neuve, M. Wells, comme le responsable de l'échec de l'accord du lac Meech. Est-ce que, compte tenu de ce diagnostic que vous posez, cette culpabilité finalement que vous

faites porter à M. Wells, on est de retour à l'hypothèse d'une superstructure ou s'il faut écarter des solutions comme celles-là?

M. Bourassa: Écoutez, je cite les faits, je n'accuse personne. M. Wells, il y a deux semaines, a signé l'accord du lac Meech. Il s'est engagé à tout faire, soit à prendre un vote ou un référendum, donc pour avoir une décision avant le 23 juin. L'encre est à peine séchée qu'il décide de ne pas tenir de vote. J'ai dit que je trouvais curieux que M. Wells accuse le premier ministre du Canada de manquer de principes alors que, lui, il ne respecte pas le principe fondamental de tout homme politique de respecter sa signature.

C'est un fait. Je n'accuse pas, je donne la réalité, telle que tout le monde la connaît. Vous avez eu, avant ça, d'autres premiers ministres qui ont décidé de ne pas respecter la signature de leurs prédécesseurs. Vous avez eu les Amérindiens qui ont dit: On veut tuer l'accord du lac Meech. Et je disais tantôt que j'ai trouvé étonnant que personne, au Canada anglais surtout, ne dise aux Indiens, aux Amérindiens et aux autochtones: Si vous voulez tuer l'accord du lac Meech, vous retardez la solution de votre problème parce que le Québec ne retournera pas à la table constitutionnelle; il n'était pas là en 1986, il ne sera pas là la prochaine fois. Personne n'a dit ça aux Indiens. On les a appuyés. M. Trudeau, avec son élégance habituelle vis-à-vis des Québécois, a dit qu'il était ravi qu'ils aient tué l'accord du lac Meech.

Alors, ce que je vous dis, c'est que je constate cette réalité et je dis que le processus de révision constitutionnelle, qui implique 11 gouvernements, à mon sens et aux yeux des Québécois, est discrédité. Une fois, c'est tel premier ministre d'une province; à un autre moment, c'était un autre premier ministre. Et je conclus qu'il faut changer la formule et qu'en attendant, nous allons négocier sur une base bilatérale avec le gouvernement fédéral sur des dossiers concrets, comme nous l'avons fait à quelques reprises, mais d'une façon nettement prioritaire et exclusive. C'est exclusivement, maintenant, que nous allons discuter de ces questions-là.

M. Forgues: Je comprends bien que c'est le processus plus que le régime que vous remettez en cause.

M. Bourassa: Bien. Le processus comme tel, s'il est incapable d'aboutir à des réformes, se trouve à impliquer une certaine vulnérabilité du régime.

M. Kaib: Mr. Premier, two questions. What will be the nature of your one-on-one negotiations with the Federal Government?

M. Bourassa: I said that it is impossible for Québec, after three years, to accept to go back to the bargaining table on constitution. I am saying that it has been shown, in the last three years, that this cannot work. On three occasions, you had ratification and, two weeks ago, there was a commitment by a Premier saying quite clearly that he will do everything he could to have a decision – he did not say that he would approve – either through a vote or a referendum. He has not respected his signature. And we can only conclude, after so many episodes, that that system is not working. Therefore, the Québec Government, instead of doing what it was doing in the last four years, spending hours and weeks and months to change the constitution, now will concentrate exclusively on negotiations with the Federal

Government on concrete dossiers like immigration, or communications, or manpower. That does not exclude, obviously, bilateral negotiations with provinces or participation in interprovincial conferences when the interest of Québec is involved. But I will not go to Winnipeg. Taking into account the context, obviously, I will not go to Winnipeg at the next conference, in August.

M. Kalb: When you finally decide what is the next step for Québec, how then will you institute that if you will not engage in any constitutional talks with the Federal Government or with the other governments?

M. Bourassa: The Liberal Party program has been rejected with Meech Lake. So, therefore, we will have a new program, a new constitutional program. There will be discussions within the Party. There could be discussions also with representatives of the people, parliamentary commissions or other forums and, then, when we have our program, we will see at that time in what way it can be ratified.

Mme Gross: Premier Bourassa, last night in your speech and again today you spoke about the great resources that Québec has, the internal strength that Québec has, its great strategic location and the fact that Québec has its liberty and its freedom to choose its own destiny. You also, earlier this year, spoke about political superstructures. I am wondering if shaping Québec in this way is a way of making a path for Québec to go its own way, as its own country.

M. Bourassa: I said a few moments ago, in conclusion to my speech, I established the parameters. I said that that decision should take into account the economic dimension, but that never my government will take a decision affecting the economic security of Quebecers. I said also that that decision should take into account the historic role of the English-speaking community in Québec, the essential role... After all, we are part of North America and the English-speaking community has a role, has a place within Québec historically, now and for the future; all the other cultural communities which are strengths for Québec, which are parts more and more of the future of Québec, the French-speaking minorities outside Québec also. So we will have to take into account all those parameters and take the best decision and the best solution for Quebecers, for Québec.

Mme Gross: So, you do not exclude the possibility though; it is not something that you are excluding.

M. Bourassa: I just gave you the parameters and the Liberal Party will study with those guidelines, and I suppose that people from different groups in Québec will be interested to study and to make proposals also. Yes.

M. Burke: John Burke from Global Television. Mr. Premier, are you saying « never, never », or never only if the other provinces and the Federal Government do not change the rules of negotiations on the constitution? And as part of that, by Québec staying away from constitutional discussions, are you essentially freezing changes that other groups, other people might want in the constitution for this period of time?

M. Bourassa: As you know, we were proposing moderate demands. Québec has been excluded by the repatriation of the constitution. Do not forget that the source of the problem

is the fact that, in 1981, the Premier of Québec was put aside by the Federal Government. And that is the cause of the problems: if the Prime Minister of Canada had ta work so hard in the last three years ta save Meech Lake it is because the Trudeau Government, in 1981, excluded Québec. And those people now are accusing the Prime Minister of being responsible for that situation? There are bizarre situations in politics: Pierre Elliott Trudeau and Jean Chrétien accusing Brian Mulroney for the failure of Meech Lake when they were responsible for the problem in 1981. Logic should have its place in Canada and in Calgary.

M. Burke: Just on the question though of freezing negotiations...

Des voix: Bravo !

M. Burke: Just to follow up quickly, by freezing any other negotiations on the constitution by Québec not being at the table, you are denying any other reforms to the constitution during this period.

M. Bourassa: We came with moderate demands five years ago, in order to turn the page and to be a full partner. As I said and as Mr. Parizeau said yesterday, I took a risk with history in coming with the most moderate demands. Do not ask me now to go back to the bargaining table, when chat had been ratified in April 1987, in June 1987, and June 1990, when some Premiers took the responsibility not to respect their signature or not to respect the signature of their government, their preceding Government. Do not ask me now to go back to the bargaining table! Dignity will prevent me from doing that.

M. Séguin: Mr. Premier, does that mean Québec is willing to go on alone?

M. Bourassa: I am sorry?

M. Séguin: Does that mean Québec is willing to go on alone?

M. Bourassa: That means that Québec does not accept the constitutional process anymore, and that means that Québec is studying now, at least insofar as my Government and my Party are concerned, that Québec is studying another constitutional program within the parameters I just talked about a few moments ago.

M. Séguin: However, Sir, if this constitutional process... This is what you seem ta, be attacking, the failure of this process, or is it the failure of Canada we are witnessing here?

M. Bourassa: I mean, you know, of course we had support from many Premiers, and Québec was not isolated, with Premier Peterson amongst others helping, trying ta do whatever he could ta save the Meech Lake Accord, accepting ta reduce the weight of Ontario in the Senate. A great gesture of generosity, unprecedented, in some ways, in Canadian history. Sa, this is part of the present context, but we have, on the other hand, ta realize that it does not work ta discuss at eleven, that with those changes of government, with the delay of three years, something is always happening preventing the solution. And that is why we have ta look for something else.

M. Séguin: In your mind, though, is it negotiations between a province and the Federal Government or is it negotiations between nation and nation?

M. Bourassa: It is negotiations between the Québec Government, duly elected and strongly supported, I hope, by the Québec people, with the Government of Canada. Yes?

M. Saint-Laurent: Mr. Premier, you talked about the parameters: economic stability, protection and recognition of cultural communities and anglophones. I was just wondering if, in your opinion, a move toward Québec sovereignty could fit into those parameters? In other words, is it possible to move toward a sovereign Québec inside those parameters?

M. Bourassa: I expressed those parameters, and my militants will have the freedom to make recommendations within those parameters.

M. Saint-Laurent: And what role would you see the elected Members of Parliament from the Province of Québec playing in the debate that will be taking place in this Province over the next few months?

M. Bourassa: I think the elected Members of Parliament could be part of the process, as I said a few moments ago. They could be part of a parliamentary commission discussing that. Of course, we have to take into account that this should not be the only subject. I would have hoped the ratification of Meech Lake. It would have been so simple for Québec and Canada to respect their word and to ratify Meech Lake. It would have been so simple. We did whatever we could do to achieve that: Attending conferences, 70 hours of negotiations, and traveling around Canada, week after week – with my Minister, Mr. Rémillard, and all the outstanding team we have – month after month, year after year, but this has not been ratified. And how many times the Prime Minister and I, personally, and other Premiers said to those who were unwilling to agree: Think about the consequences. The problems were consequences, we were accused of once, three months ago, and only Bourassa is using blackmail. It was consequences. And, as leader of people, and it will be like that. Yes? That when we were talking about the doing blackmail. I quoted some figures, because I quoted figures, it was said: not easy. But we have to live with the Québec, my first interest is with my

M. Knox: Have you spoken to the Prime Minister since yesterday and is there any reason to believe that the Federal Government would negotiate bilaterally with you on immigration or communications or whatever?

M. Bourassa: I spoke with the Prime Minister. That was a private conversation. I spoke with him many times since yesterday, and I told him what I would say.

M. Knox: A follow-up. You say that you are not blaming anybody, Mr. Premier, but I have heard three prominent names mentioned: Chrétien, Trudeau and Wells, and Liberals.

M. Bourassa: Listen, enough is enough. What I am hearing, the blame the Prime Minister is taking, after the week he has passed, and everybody was praising him on the 9th of June: What an outstanding job he was doing! And now, suddenly, he is the scapegoat. And when I hear Mr. Chrétien and Mr. Trudeau saying: The man responsible for that is Brian Mulroney,

when they were the leaders vine years ago who put Québec aside, I say: This is just a bit too much. You are asking me a question, and I am answering that question. Trois dernières questions. Oui?

M. Kennedy: Mr. Premier, you said you undertook the Meech Lake process because you wanted to settle this question. It is not settled, people outside Québec and Canada have been concerned, especially over the last few months. How many more years will they have to wait before something is resolved in Canada?

M. Bourassa: Just tell the Wall Street readers, since you are representing the Wall Street Journal, that they can safely invest in Québec. We have qualified manpower, we have low-cost naturel resources, Québec has been the province which was supporting the most strongly free trade. And we were blamed in English Canada for supporting free trade, which is economic common sense. So just mention chat to your readers in the Wall Street Journal. Just mention that the Premier of Québec in no way will take any decision affecting the economic security of Quebeckers. Yes?

M. Kennedy: When will we have the decision? Five years, three years?

M. Bourassa: I mean, I have told you that our program has been rejected. We have to take a few months to prepare another one, which is quite understandable. Do not ask me to come with a program two days alter.

M. Maser: Mr. Bourassa, two weeks ago you said, after the signing of the agreement, on June the 9th, that Canada was now a real country for Quebeckers. I would like to know what Canada is for Quebeckers today.

M. Bourassa: It is a legal country. I said that Canada was a legal country because the law is applicable to Québec. But with the agreement of the Meech Lake Accord, Canada was becoming a real country because then we were full partners of Canada. We were part of the legal country on constitutional grounds, but being part by accepting Meech Lake, then we were a real country. But Meech Lake was not ratified, was not accepted. It was not considered satisfactory to some other Premiers. So, to that extent, we are back to the situation before the ratification.

M. Maser A second brief question, if I may. I just wanted to ask vou. You have stressed the importance here of economic security for Québec. I was wondering if you have been in touch with members of the economic community, either in Canada or international, over the last 24 hours, to calm them and reassure them. If you have, could you tell us who they were and what you said to them?

M. Bourassa: I count on your help for that right now and I will do that as a priority. I have requests from European TV stations and American TV. I will do whatever I can in order to reassure international investors. I have a lot of good arguments to achieve that. Dernière question.

M. Sanger: I think there is one question that all of Canada and Québec want to know right now. Is your preferred personal option still that Québec stay within the Canadien family?

M. Bourassa: I mean, with the ratification of Meech Lake, we said quite clearly that our first choice, and by far, was to stay with Canada. Meech Lake has been rejected. Québec seems to be, to a large extent, misunderstood in English Canada. Of course, we have the support of many Premiers, but their population or their public opinion was very cool. So, we will study that whole question within the parameters I was talking about.

Alors, voilà, mes chers amis, je termine cette conférence de presse; je crois que je respecte les délais qui m'avaient été proposés. Vous me permettrez, étant donné que nous sommes à la veille de la Saint-Jean-Baptiste, d'offrir mes meilleurs vœux à mes compatriotes québécois et québécoises.

Et peut-on le dire plus simplement et plus sincèrement que de dire: Vive le Québec. Merci.

Des voix: Bravo! Bravo!